

Liste des membres du groupe éthique :

Marine BUTTNER - sociétaire/consommatrice représentant Enercoop national ;
Marc BALLANDRAS - membre du CA d'Enercoop Aquitaine ;
Paul CORNIC - membre du CA d'Enercoop Bretagne ;
Jean-Pierre FORSTER - membre du CA d'Enercoop Languedoc-Roussillon ;
Jean-Marc GANCILLE - membre du CA d'Enercoop Aquitaine ;
Vincent JACQUES LE SEIGNEUR - membre du CA d'Enercoop Rhône-Alpes ;
Yonnel POIVRE LE LOHE - membre du CA d'Enercoop Nord-Pas-de-Calais-Picardie ;
Arnaud SCHREINER - membre du CA d'Enercoop Ardennes-Champagne ;
Johann VACANDARE - membre du CA d'Enercoop Midi-Pyrénées

Ainsi qu'Yves-Alain LIENARD, président du CA d'Enercoop Languedoc-Roussillon, en tant qu'animateur et coordinateur de départ.

Introduction

Pour répondre à l'attente de l'inter-CA, le groupe éthique a mené l'évaluation interne de son activité.

Le groupe éthique a été créé en octobre 2016.

C'est une instance expérimentale, transversale aux coopératives du réseau Enercoop dont l'objectif est l'examen de questions liées à l'éthique dans tous les domaines d'activité du réseau.

Les valeurs du groupe sont centrées sur le respect, l'écoute et la confiance. L'éthique est une valeur commune à tous les sociétaires d'Enercoop, quel que soit sa catégorie ou son rôle; néanmoins, les salariés comme les administrateurs peuvent être confrontés à des choix et décisions opérationnels pour lesquels il est important d'être accompagné et de partager les interrogations.

L'idée de l'évaluation de cette expérimentation comme les avis rendus par le groupe a été posée dès le début des réunions car nécessaire pour améliorer notre démarche. Cette évaluation a été réalisée par le groupe éthique lui-même en suivant ses principes de fonctionnement habituels (travail collaboratif, etc.)

La réussite actuelle tient certainement à l'équilibre, la confiance, et la cohésion qui existent dans le groupe. Tous différents, tous solidaires. Les liens sont nombreux, au sein des conseils d'administration comme avec les équipes de chaque coopérative et les instances transversales. La décision de limiter la saisine du groupe aux administrateurs et aux salariés oblige les CA et les commissions opérationnelles à un premier niveau de réflexion, notamment si un sociétaire fait part de ses interrogations éthiques à la coopérative concernée.

Dans la continuité de son expérimentation, une proposition de poursuite du travail, capitalisant l'expérience de ses huit mois d'activité, doit être débattue.

Table des matières

<u>Introduction.....</u>	<u>1</u>
<u>PREMIÈRE PARTIE - ÉVALUATION.....</u>	<u>3</u>
<u>RAPPEL DU MANDAT</u>	<u>3</u>
<u>CRÉATION DU GROUPE - PROCESSUS INTERNE.....</u>	<u>3</u>
<u> Composition.....</u>	<u>3</u>
<u> Fonctionnement.....</u>	<u>3</u>
<u>CAS TRAITÉS.....</u>	<u>4</u>
<u> Premier sujet : procédures et fonctionnement.....</u>	<u>4</u>
<u> Deuxième sujet : limites éventuelles de la participation à des collectifs locaux militants.....</u>	<u>4</u>
<u> Troisième sujet : Fourniture d'électricité renouvelable à partir de Groupes Electrogènes alimentés en Huiles Alimentaires Usagées.....</u>	<u>4</u>
<u>RESSENTIS.....</u>	<u>5</u>
<u>SECONDE PARTIE - RECOMMANDATIONS - forces & faiblesses.....</u>	<u>6</u>
<u> Forces.....</u>	<u>6</u>
<u> Faiblesses.....</u>	<u>6</u>
<u> Recommandations du groupe pour la suite.....</u>	<u>6</u>

PREMIÈRE PARTIE – ÉVALUATION

RAPPEL DU MANDAT

A la suite de deux années de questionnement sur la création d'une instance au sein du réseau Enercoop pour traiter les questions ayant une dimension éthique, l'Inter-CA a décidé en octobre 2016 de créer un groupe de réflexion sur ces sujets, composé d'administrateurs volontaires issus de différentes coopératives. Les équipes d'Enercoop font face à des dilemmes sensibles dans la gestion quotidienne de leurs activités. L'objectif était donc d'avoir un groupe facilement mobilisable qui pouvait rendre rapidement un avis indépendant, sur les questions liées à l'adéquation entre nos valeurs, nos projets et les réponses d'Enercoop vis à vis d'opportunités opérationnelles ou de son engagement sociétal. Présentée à l'issue d'une phase expérimentale aux prochaines assemblées générales, cette évaluation a pour but de vérifier si les objectifs initiaux ont été remplis et d'émettre des recommandations quant à la poursuite de cette initiative.

Le Groupe Ethique est aujourd'hui constitué de 8 administrateurs et d'une sociétaire-consommatrice, volontaires, issus de 7 coopératives locales et de la coopérative nationale. La préoccupation éthique, qui a permis la création en 2005 d'Enercoop et qui l'anime, est un questionnement qui doit toujours pouvoir être mené par l'ensemble des salariés et sociétaires. Néanmoins, quand les réponses concernant une question d'éthique ne peuvent être trouvées dans l'entourage proche (collègues, sociétaires, CA, etc...), la saisie du groupe peut alors devenir un appui supplémentaire.

Le bilan de ce travail expérimental mené depuis 6 mois, au rythme d'une réunion hebdomadaire, permettra d'alimenter la réflexion afin de constituer une instance plus formelle.

CRÉATION DU GROUPE - PROCESSUS INTERNE

Composition

Le groupe devait se constituer sur la base du volontariat, à raison d'un administrateur de chaque coopérative, locale et nationale. Aucune compétence technique n'était requise et chaque candidat s'engageait à juger des cas uniquement sur la base des valeurs partagées d'Enercoop transcrites dans la Charte Réseau et sur la page d'accueil du site internet, et par son analyse personnelle sur le sujet traité, sans être le porte-parole de son CA. Dans un premier temps, 6 administrateurs (dont 1 salarié) se sont proposés et ont été acceptés par leur CA et une sociétaire non administratrice par le CA national faute de candidat parmi les administrateurs. Ces 7 membres ont, quelques semaines plus tard, été rejoints par 2 autres administrateurs ce qui a porté les membres du groupe à 9 représentant 8 des 10 coopératives du réseau actuel.

Si l'équilibre entre les coopératives est correct, ainsi que la répartition entre les âges, la mixité hommes-femmes est beaucoup plus déséquilibrée et serait souhaitable pour la pérennisation de cette instance. Yves-Alain Lienard, membre du CSMR et de l'Inter-CA a assuré le lien avec l'Inter-CA et a aidé le groupe à établir les modalités de son fonctionnement mais sans imposer de règle. Son aide et sa connaissance du réseau Enercoop ont été précieuses et ont permis de balayer plus rapidement la phase de détermination du fonctionnement du groupe.

Fonctionnement

Selon le mandat de l'Inter-CA, le groupe a lui-même établi ses règles de fonctionnement interne. Il s'est très vite entendu sur une absence de toute hiérarchie en son sein et sur une tenue alternative et mensuelle du rôle de secrétaire pour préparer les réunions, les animer et correspondre avec les membres du réseau si nécessaire. Un rythme d'une réunion téléphonique hebdomadaire a été adopté. Une adresse de messagerie au nom du groupe a été créée, un espace et un pad réservés sur l'intranet Enercoop ont été ouverts aux seuls membres du groupe pour leurs échanges pendant et après les réunions.

Lors des réunions, les règles de courtoisie, de bienveillance et de liberté dans les échanges ont été unanimement adoptées et respectées. Une discussion en gestion par consentement (GPC) a été retenue.

L'émission d'un avis argumenté commun après saisine a été décidé comme un objectif, **permettant l'indication de réserves, expliquées, d'un ou plusieurs membres si le consentement n'était pas général**, afin d'assurer la transparence de nos débats. Une procédure de saisine du groupe a été écrite et validée par l'Inter-CA avant sa diffusion à l'ensemble des salariés et administrateurs du réseau.

(cf procédure de saisine et règles de fonctionnement jointe)

CAS TRAITÉS

Premier sujet : procédures et fonctionnement

Décembre 2016

Une question double a été posée, d'une part sur la confidentialité des travaux, d'autre part sur les sujets sur lesquels le groupe se considérait « incompétent ». Ceci a été l'occasion de tester la méthodologie et les délais de réaction. Le premier avis a été émis le 13 décembre 2016. Sur la confidentialité, il affirme : « Seul l'avis du groupe est diffusé, dans un premier temps au demandeur, puis à l'Inter-CA. Une fois l'Inter-CA en possession de l'avis, libre à lui de le diffuser plus largement », et que « l'identité du demandeur ne sera jamais rendue publique. » Sur la compétence : « Le groupe éthique ne rend (...) qu'un avis consultatif (...). La décision finale n'appartient qu'à l'entité concernée par la demande », et « Si le groupe se déclare « incompétent », il formulera tout de même des pistes qui refléteront, encore une fois, l'analyse de chacun de ses membres. Il pourra également proposer de ne pas se saisir immédiatement du sujet, mais de mener un travail à plus long terme afin d'analyser le sujet au mieux. »

Deuxième sujet : limites éventuelles de la participation à des collectifs locaux militants

Janvier 2017

Le groupe a été saisi formellement au travers d'une série de messages détaillés sur des questions portant notamment sur la participation d'une coopérative du réseau à un collectif militant.

Le groupe a d'abord procédé à un triage des éléments de la demande afin de les regrouper en thématiques, et a proposé une reformulation de cette saisine en 3 questions, reformulation qui a été acceptée par le demandeur.

Le groupe a ensuite travaillé collectivement à l'instruction de ces questions (certaines considérées comme recevables, d'autres non) pour aboutir à un avis qui a été formalisé le 18 janvier 2017.

Troisième sujet : Fourniture d'électricité renouvelable à partir de Groupes Electrogènes alimentés en Huiles Alimentaires Usagées.

Février-mars 2017

La problématique est de savoir si ce type d'activité est compatible avec les valeurs et la charte d'Enercoop, et s'il existe des points de vigilance particuliers quant à d'éventuels impacts négatifs sur la marque Enercoop (notamment au niveau de la traçabilité des intrants, et des pollutions induites et, surtout, de son affichage « 100 % renouvelable ») L'avis a été rendu fin mars 2017.

La constitution du groupe éthique s'est faite sur la base du volontariat, au sein des Conseils d'Administration des Enercoop.

La base de départ de 6 membres a été rapidement élargie à 9, ce qui a permis – premier ressenti – de garantir un travail constant du groupe éthique et de fait, de nourrir une belle dynamique d'échanges. Une grande disponibilité (malgré d'autres activités très prenantes pour tous) a permis une fréquentation moyenne de 66 % des membres aux réunions hebdomadaires, et une répartition aisée des travaux de rédaction ou d'échanges avec les interlocuteurs du réseau.

Les moyens dont dispose le groupe éthique sont légers mais suffisants : réunion téléphonique, espace réservé sur le cloud d'Enercoop.

Sur le fond, les discussions sont intéressantes par les sujets abordés, rapidement centrés sur des problématiques de positionnement de notre réseau tant en termes de partenariat que d'approvisionnement.

La connaissance variée et assez approfondie que chacun des membres du Groupe Ethique avait du réseau a permis d'engager des échanges nourris d'expériences concrètes. La complémentarité des compétences du groupe a contribué également à formaliser des avis argumentés, se nourrissant également des parcours professionnels variés de chacun. Le parti pris, de bienveillance, a été cependant de laisser s'exprimer tous les points de vue, sans chercher systématiquement le consensus sur les avis produits.

Pour autant, et malgré la pluralité des vues et des parcours des membres du GE, il est impossible à ce jour de garantir qu'il représente vraiment l'ensemble des sociétaires, pour autant que cela soit possible.

Le groupe a toujours tenté de rester centré sur les problématiques purement éthiques, mais cela n'a pas été évident, car les questions posées font appel à des questionnements stratégiques, de gouvernance, ou de politique commerciale par exemple.

Les questions posées font en effet généralement appel à des problématiques sous-jacentes, et le groupe éthique s'est attaché à catégoriser ces éléments, en demandant parfois plus de précisions au demandeur.

Quoiqu'il en soit, le délai de réponse donné (un mois maximum suite à une demande), a pour avantage de ne pas laisser de latence trop importante entre les échanges, dont la régularité (une fois par semaine) et la durée (une heure) ont été absolument nécessaires pour élaborer des avis construits.

Seul regret : ne pas avoir bénéficié d'une réunion physique générale pour mettre des visages sur des noms et des voix mais ce n'est pas trop tard. Cette possibilité n'a été permise qu'aux 6 personnes qui ont participé en novembre au séminaire parisien de positionnement Enercoop et cela a contribué à souder le groupe dès le départ et à instituer cette convivialité qui a été confortée par les autres membres qui l'ont rejoint plus tard.

En conclusion, les ressentis généraux des participants au groupe éthique sont positifs, tant sur l'initiative de la constitution du groupe, que sur son fonctionnement et les résultats auxquels il est parvenu. Il est à souligner l'importance, du point de vue des membres du groupe, de préserver cette dynamique, de communiquer régulièrement de son existence auprès de l'ensemble des sociétaires et des consommateurs d'Enercoop et de ses partenaires.

SECONDE PARTIE – RECOMMANDATIONS – forces & faiblesses

Forces

L'inter-CA

- expérimente comment peut fonctionner un lieu de dialogue, transversal, est du plus grand intérêt
- de par la mission donnée demande une exigence vis à vis de la production d'avis argumentés
- dit que le groupe est indépendant et produit des avis consultatifs

Un groupe

- de 9 personnes qui permet de fonctionner malgré les absences des uns ou des autres.
- Se réunit souvent, tous les lundis, de façon fiable
- s'est fait un mode de fonctionnement partagé qui laisse ouvertes toutes les possibilités innovantes...
- apparition de la fonction de lien entre l'inter-CA et le groupe

Des participants

- volontaires et motivés
- venus d'horizons divers
- ne cumulent pas les mandats
- donnent des points de vue de sociétaires de base (pas de dirigeants)
- capables d'écouter les autres et de produire un travail commun

Faiblesses

L'Inter-CA

- d'aucuns pourraient penser que l'Inter-CA a décidé la mise en place de ce groupe de travail alors qu'il a seulement proposé une expérimentation.
- il consultera les EL avant de porter et mettre en œuvre leurs décisions.

Un groupe

- on est sans doute trop exigeant quant au délai de réponse du groupe, et dans un souci de bien faire le risque existe de se laisser aller à des réponses trop rapides
- on ne sait pas de manière formelle ce que notre avis a induit. A-t-il été utile ? Il serait indispensable d'avoir un retour.

Des participants

- manque de contacts physiques (les échanges manqueraient d'authenticité)
- manque de mixité de genre (sans lien avec ci-dessus)

En apprentissage

Ni force ni faiblesse, ce groupe a besoin de temps pour acquérir les savoirs et les usages qui pourraient le rendre plus efficient, capable de trier l'important du superflu sans pour autant figer ses avis et rédiger des dogmes. Les bonnes pratiques s'apprennent aussi par l'usage.

Recommandations du groupe pour la suite

Les membres actuels du Groupe Ethique forts de cette expérience affirment leur intérêt et leur disponibilité pour poursuivre le travail engagé.

Au service des EL et des sociétaires, le Groupe Ethique doit rester un service mutualisé transversal, ouvert et non pas hiérarchique.

Il ne doit être saisi qu'après une première évaluation du service ou du CA de la question posée afin de permettre une appréhension des questions éthiques par tout le réseau et pas seulement par un groupe « d'experts ». De même l'avis doit rester uniquement consultatif.

Pour améliorer son fonctionnement et enrichir sa réflexion, il sera nécessaire d'avoir des séminaires afin de mieux se connaître, connaître Enercoop, et avancer sur la réflexion éthique.

Il est cependant nécessaire auparavant de préciser et/ou d'officialiser le fonctionnement de ce groupe et le mode de sélection de ses membres par l'Inter-CA.

Notre proposition est un groupe de 12 personnes maximum renouvelable par tiers tous les ans pour permettre une continuité dans les travaux sans « professionnaliser » ce mandat.

Les membres seraient idéalement issus de différentes EL, administrateurs ou sociétaires volontaires, motivés et disponibles. Un cumul de mandat (Président de CA, DG, Inter-CA ou IPC) ne nous semble pas pertinent et une rééligibilité, limitée à un mandat seulement.

En cas d'accession à un autre mandat, le titulaire conserverait son poste jusqu'à la nomination d'un remplaçant issu de son EL ou par défaut dans le réseau, sachant que nous préconisons une représentation maximale de 2 membres du groupe par EL.

Outre la mixité géographique, une mixité de genres et d'âges serait à rechercher ; par contre une compétence technique n'est pas, selon nous, un requis indispensable.

Chaque année, le groupe produira une synthèse de son travail et des propositions d'ajustements avant le 1^{er} avril qui sera remis à l'Inter-CA pour diffusion élargie s'il le juge nécessaire.

Une coordination avec l'Inter-CA (ou l'IPC) par l'intermédiaire d'un membre référent de cette instance nous semble importante afin de mieux assurer le relais de nos travaux et faciliter les échanges avec des personnes tierces du réseau si besoin. (rôle tenu par Yves-Alain Liénard durant cette phase expérimentale)

La question de la confidentialité de nos échanges s'est posée. Quelles données peut-on divulguer ? Il faudra que l'Inter-CA se positionne, et nous donne ses directives. Dans l'attente, aucune info n'a été cachée.

Il va sans dire que les membres du Groupe Ethique, quels qu'ils soient, seront amenés autant que de besoin à présenter dans les CA leur travaux et les avis qu'ils auront été amenés à rendre.

Les membres actuels du Groupe Ethique proposent aux CA la résolution suivante :

« les sociétaires de la scic Enercoop XXX, réunis en assemblée générale du XXX 2017 donnent mandat à l'interCA pour mettre en place un comité d'éthique, groupe mutualisé et transversal, neutre et indépendant pour examiner les questions d'éthique que se posent les différentes structures du réseau Enercoop »